

COMPTE – RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION Le samedi 12 octobre 2024 à 9 heures 30 à Villeneuve d'Ascq (59)

Membres présents : Mesdames Léa BAYARD, Véronique CARRIERE, Murielle GLIBERT, Solange LEGRAND, Najet EL MADIOUNI, Céline OLIVIER, Delphine PLUQUET et Betty ROLLET, messieurs Jérôme BASTARD, Fabrice BONNET, Jean-Bernard CAILLEAU, Christophe CARON, David CHARTRES, Ludovic FIRMIN, Éric GIRAUDON et Jean-Pierre LEPOINTE.

Membres absents excusés : Mesdames Nawel NEMICHE et Angeline PRUVOST, messieurs Michel DESTOMBES et Pierre SOUDRY.

Membres représentants des clubs départementaux des cinq comités du territoire présents :

- Comité de l'Aisne : Madame Sylvie CHABERT ;
- Comité du Nord : Madame Dominique GAUDRY et monsieur Gérald L'ECLUSE ;
- Comité de l'Oise : Madame Marie Carmen GRAZER ;
- Comité du Pas-de-Calais : Monsieur Jean-Luc DESMET ;
- Comité de la Somme : Monsieur Claude HATTÉ.

Membres représentants des clubs départementaux des cinq comités du territoire absents excusés :

- Comité de l'Aisne : Monsieur Tarik EL MAHDALI ;
- Comité de l'Oise : Monsieur Cyrille SAUQUET ;
- Comité du Pas-de-Calais : Madame Déborah DRANCOURT ;
- Comité de la Somme : Madame Sophie VANDEWALLE.

Monsieur Jean-Pierre LEPOINTE ouvre la séance à 9h30 et remercie les membres pour leur présence. Il propose de débiter par le premier point à l'ordre du jour après avoir fait un tour de table afin que chacun se présente.

1/ Approbation des comptes rendus du conseil d'administration des 24 et 28 juin 2024 relatifs aux élections des membres du bureau directeur et des présidents des commissions de la ligue.

Jean-Pierre LEPOINTE soumet les comptes rendus au vote.

Résultat du vote : à l'unanimité des membres présents, les comptes rendus sont approuvés.

2/ Actualités

a) *Actualités de la fédération*

- Les élections fédérales se dérouleront du 21 au 25 novembre 2024 par voie électronique. Une seule liste portée par Philippe BANA, le président sortant, est candidate. Comme la loi le prévoit, dans le cas de la présentation d'une seule liste, les votants pourront voter POUR ou ABSTENTION.

Les électeurs sont pour 25% les ligues, pour 25% les comités et pour 50% les clubs.

Il conviendra de prévenir les présidents de clubs qu'un message va leur être adressé sur leur boîte personnelle avec un lien pour accéder aux opérations de vote, et les inviter à se prononcer.

A l'occasion de cette élection fédérale, il est proposé de donner quitus à Jean-Pierre LEPOINTE pour porter les voix du territoire. La proposition est soumise au vote.

Résultat du vote : à l'unanimité des membres présents, il est donné quitus à Jean-Pierre LEPOINTE pour voter à l'élection fédérale pour la ligue des Hauts de France.

Jean-Pierre LEPOINTE remercie les membres et leur demande quel vote il devra opérer : POUR la liste « handball 2028 - jouons collectif et poursuivons le projet » portée par Philippe BANA ou ABSTENTION

Résultat du vote : à l'unanimité des membres présents, il est demandé à Jean-Pierre LEPOINTE de voter POUR la liste « handball 2028 - jouons collectif et poursuivons le projet ».

Enfin, Jean-Pierre LEPOINTE informe les membres présents que Betty ROLLET, vice-présidente de la ligue des Hauts de France, fait partie de la liste portée par Philippe BANA et que cela ne remet pas en cause sa fonction au sein de l'instance territoriale.

A noter que Philippe BANA est invité sur le territoire dans les prochaines semaines, avant l'ouverture des votes, pour échanger avec le CA de la ligue, des comités et les présidents de club. La date n'est pas encore fixée mais elle sera communiquée dès que Jean-Pierre LEPOINTE en aura connaissance.

Enfin, pour terminer sur les élections fédérales, il est proposé qu'un binôme du territoire, une femme et un homme, soient candidats au collège « territoires métropolitains et ultra-marins » : Jean-Pierre LEPOINTE et Angeline PRUVOST. Leurs candidatures sont soumises au vote.

Résultat du vote : à l'unanimité des membres présents, les candidatures de Jean-Pierre LEPOINTE et d'Angeline PRUVOST sont approuvées.

- Le bilan des JO 2024 à Lille est très positif, ce fut une belle fête sur le territoire pour la famille du handball avec l'accueil de plus de 28 000 personnes. On peut également constater un accroissement significatif du nombre de licenciés sur le territoire en ce début de saison. Les équipements utilisés durant les finalités handball à Lille, dont les terrains, ont été attribués aux clubs et comités du territoire pour le petit matériel.
- En ce qui concerne les équipes de France A, des nouvelles nominations viennent d'intervenir, Sébastien GARDILLOU, comme entraîneur principal des filles et Yohan DELATTRE, comme entraîneur adjoint des garçons. Il s'agit d'une belle récompense et la suite d'un beau parcours pour Yohan, et d'une fierté pour le territoire. Le président se dit très heureux de cette nomination pour Yohan qui sera affecté à hauteur de 80% à la DTN et 20% sur le territoire en tant que superviseur des pôles qui seront suivis par des responsables opérationnels sur chacun des sites.

b) Actualités de la ligue

- Les réunions CTA/ITFE dans les départements ont vu la présence de nombreux représentants des clubs.
- Bilans ANS 2023 : tous les projets ont été revus par Betty ROLLET et les salariés en charge de ce dossier pour transmettre les éléments de bilan à la fédération.
- Communication par voie numérique : il a été demandé que lors de chaque envoi d'un message électronique, l'objet soit précis et qu'il soit indiqué à qui l'information est adressée en début de message.
- Mise en place de TEAMS et One Drive : ces sont des espaces de travail pour la collaboration et la communication en temps réel, les réunions, le partage de fichiers et d'applications. Tous les fichiers/ dossiers seront regroupés au même endroit, accessible selon des droits d'accès pour le bureau directeur, le comité directeur, les commissions et les salariés. Cela dans le but de partager les bonnes informations, dans leur dernière version, ce qui évitera l'envoi systématique des informations par messagerie.

- Conseil consultatif des jeunes dirigeants de la FFHB : représentants de la ligue.

Betty ROLLET rappelle l'objectif de ce conseil et indique que 7 candidats du territoire se sont présentés, qu'il convenait de proposer une jeune femme et un jeune homme.

Le bureau directeur a décidé de proposer Léa BAYARD, déjà élue au CD et engagée dans son club de Bully les Mines sur cette fonction de dirigeante, et Louis LEGRAND, du club d'ACHICOURT qui a été vice-président du club.

Deux autres candidats ont été proposés comme suppléants : Morgane LHERMITTE, secrétaire du handball Milonais, et Thibaut FAUQUEMBERGUE, arbitre du club de RIVERY et qui connaît les instances.

Ils ont été contactés par la FFHB pour une formation les 19&20 octobre 2024 à la MDH.

3/ Point des commissions

- Commission d'Organisation des Compétitions (COC)

Véronique CARRIERE indique que tout se déroule convenablement en ce début de saison.

A ce jour, elle constate 11 demandes de report, 2 forfaits généraux d'équipes de moins 15 ans masculines issues des TQR, que la COC a tenté de remplacer, mais aucun candidat ne s'est manifesté.

Par contre, la COC signale des fausses déclarations sur certaines FDME, une joueuse ou un joueur déclaré qui n'est en réalité pas la personne qui joue.

Jean-Pierre LEPOINTE intervient en indiquant que si cela est avéré, le club sera sanctionné immédiatement. S'il n'y a pas de retour contradictoire du club, la sanction sera appliquée dans la semaine.

Il alerte sur les autres conséquences de ces fausses déclarations en cas de blessure grave, voire plus, pour les dirigeants du club, et son président en particulier, mais aussi pour les instances qui ne sanctionneraient pas : la ligue et les comités, à qui il va demander la plus grande fermeté sur le sujet.

Un membre du CA demande comment lutter contre ce type de dérive ?

Jean-Bernard CAILLEAU propose d'utiliser les réseaux sociaux et le site de la ligue pour expliquer comment remplir une FDME et comment éviter les erreurs, en ajoutant les risques encourus en cas de déclaration frauduleuse.

- Commission Règlements et Litiges (CRL)

Fabrice BONNET indique qu'une enquête est en cours s'agissant des fausses déclarations constatées. Qu'il s'agisse d'une erreur ou non, la CRL appliquera les règlements.

- Commission Territoriale de Discipline (CTD)

Ludovic FIRMIN indique qu'au début de la saison 2023-2024, la première réunion de la CTD s'était tenue le 13 novembre 2023. En ce début de saison 2024-2025, la CTD s'est déjà réunie le 4 octobre pour l'examen de 5 dossiers sur un même match. Les réunions vont ensuite s'enchaîner le 21 octobre, puis le 23 octobre. Ce qui ne présage rien de bon à venir d'autant plus qu'il constate d'ores et déjà beaucoup de faits « public » et autour du terrain.

Un travail est mené avec le président de la CTA afin d'échanger chaque semaine sur les rapports adressés par les arbitres afin que les dossiers soient traités dans le mois et que, lorsqu'une sanction est prononcée, elle puisse être appliquée très rapidement.

Il informe le président et les membres du CA que Christian DELUY, le président de la CND, viendra rencontrer la CTD, président et vices présidents, courant novembre pour expliquer l'évolution du règlement disciplinaire et les bonnes pratiques à adopter en CTD. La date n'est pas encore fixée mais elle sera communiquée dès que Ludovic FIRMIN en aura connaissance.

Enfin, il précise que les membres de la CTD sont à la disposition des clubs pour faire de la prévention dans leurs structures s'ils en formulent la demande.

- Commission Statuts et Règlements (CSR)

Betty ROLLET communique la composition de la commission proposée par son président, Éric GIRAUDON, qui a été approuvée par le bureau directeur :

Président : Éric GIRAUDON - HBC CREPY EN VALOIS

Membres :

André LAVAIRE - CAMBRONNE SPORTING CLUB HANDBALL,
Michel BOMY - COURMELLES F.J.E.P,
Marie Carmen GRAZER - CHEVRIERES O C,
Jean Pierre SEREMAK - A.C. SOISSONS HANDBALL,
Aude PESENTI - ST AMAND HANDBALL - PORTE DU HAINAUT,
Julie JOUSSOT - SO CALAIS,
Nicolas GALLOU - HBC CREPY EN VALOIS,
Céline OLIVIER - HANDBALL HAZEBROUCK 71,
Angeline PRUVOST - LIGUE Hauts-de-France,
David CHARTRES - PERONNE HAUTE SOMME HB,

Membres de Droits : Présidente COC de la ligue, Président COC 02, Président COC 59, Président COC 60, Président COC 62, Président COC 80, Président CTA, Responsables des bassins d'arbitrage.

Betty ROLLET soumet au vote la composition de la commission.

Résultat du vote : à l'unanimité des membres présents, la composition de la CSR est approuvée.

Éric GIRAUDON précise que la commission est organisée de la manière suivante pour avancer plus rapidement et efficacement sur les dossiers :

- 1 partie des membres est en charge des licences ;
- 1 autre de la CMCD ;
- 1 autre de l'homologation des salles.

Deux salariés de la ligue travaillent avec la commission pour la partie CMCD, Yohan COQUIN et Clément ROLLET, notamment pour apporter leur expertise sur les équivalences de diplômes et les nouvelles appellations des titres et diplômes délivrés par la FFHB.

Éric GIRAUDON indique une augmentation de 4.6% du nombre de licences, soit à ce jour un total de 21 616 licences (dont 65% d'hommes) qualifiées. La projection tend vers un total de 25 000 licences sur le territoire.

A noter une augmentation de 5% de nouvelles licences, 4% en renouvellement et surtout +70% de licences dirigeants (2056 à ce jour). D'avantage de mutations +9% (1055 au total) mais des délais de validation plus longs notamment en qui concerne les demandes en provenance de l'étranger et des DOM-TOM.

La qualification des licences nécessite de la rigueur dans le contrôle des pièces jointes à la demande (photo conforme, certificat médical et autorisation parentale pour les mineurs). Si les pièces ne sont pas conformes, ce qui arrive fréquemment, le club valideur est sollicité pour correction des pièces non conformes. Il reste encore des demandes à traiter : mutations hors période et la gratuité des licences pour retour au club quitté.

La commission doit désormais travailler sur la CMCD des clubs lors de la prochaine réunion en présentiel le 16 novembre prochain afin de pouvoir adresser un état des lieux aux clubs d'ici décembre 2024 et leur permettre de s'inscrire en formation. D'ici là, il lui faudra recueillir auprès de l'ITFE la nouvelle nomenclature des diplômes pour l'indiquer dans la CMCD.

Avec André LAVAIRE, la commission a également la charge de l'homologation des salles. Pour le moment, seules 2 salles sont à visiter dont une dans le bassin creillois.

- Commission Territoriale d'Arbitrage (CTA)

Christophe CARON indique que depuis le début de la saison, les membres de la commission multiplient les recyclages des arbitres, les rattrapages quand les personnes n'ont pas pu être présentes sur les différentes sessions organisées.

Parallèlement, il a réalisé les réunions avec l'ITFE sur les 5 départements du territoire, sur lesquelles 65% des clubs se sont mobilisés. C'est une formule très intéressante qui permet d'échanger avec les clubs et d'apporter des réponses à leurs problématiques.

Comme l'a indiqué Ludovic FIRMIN, Christophe CARON travaille avec la CTD chaque lundi soir pour faire remonter les rapports des arbitres dans les délais. La CTA se charge ainsi des relances auprès des arbitres quand un rapport annoncé n'a pas été réceptionné.

- Informations diverses

Betty ROLLET indique que le guide des formations a été diffusé aux clubs, avec copie aux comités, par l'ITFE le mercredi 9 octobre 2024.

L'annuaire des clubs va être disponible sur le site de la ligue dès lundi 14 octobre et sera interactif. Ainsi, lorsqu'il y a un changement dans un club, un comité ou à la ligue, la mise à jour sera apportée par Grégory ROCHES dès que l'information est connue.

Jean-Pierre LEPOINTE annonce la mise en place d'une école de formation au printemps 2025, les dates retenues sont le 31 mai et le 1^{er} juin 2025. Elle se voudra généraliste et transversale, à destination des entraîneurs, des dirigeants et des bénévoles.

Le site choisi de Billy-Montigny est un site de mémoire de l'histoire du handball des Hauts-de-France. De plus, la ville, et le club, disposent d'installations intéressantes qui pourront être mises à disposition pour l'école de formation (salles de réunion et gymnases).

L'objectif étant que tous les acteurs du handball y participent. Des informations complémentaires seront communiquées sur le sujet dans les prochains mois en lien avec la commission marketing et événementiel.

4/ Point financier

- Mise en place de l'applicatif Orion au sein de la ligue, système de gestion budgétaire et financière dématérialisé utilisé par la FFHB et déployé vers les ligues pour ce qui les concerne.
Cela relance le processus d'ordonnancement des dépenses (autorisation de dépenses, facturation, validation de la dépense) à la fois pour le fonctionnement de la ligue que pour celui des commissions, des PPF, l'ITFE et de l'ETR.
Avec le comptable de la ligue, des enveloppes de dépenses sont définies. Les dépenses élevées nécessiteront l'autorisation du bureau directeur.

En effet, avant d'engager une dépense importante, et supérieures à 350 euros, il conviendra de faire réaliser 3 devis et le mieux disant sera sélectionné, le prestataire offrant le meilleur rapport qualité/prix dans la limite de la dépense autorisée. Pour les petites dépenses courantes de fonctionnement, il conviendra de présenter au moins 2 devis.

Il en sera de même pour les commissions qui se verront attribuées un budget et les présidents de commissions auront la responsabilité de leur budget. Chaque président va être destinataire de la démarche pour accéder à Orion, il leur est demandé de vérifier que leur accès fonctionne sinon d'en faire part au comptable afin de régler le problème.

Les budgets des PPF, de l'ETR et de l'ITFE seront définis fin octobre 2024.

Jean-Pierre LEPOINTE précise que la mise en place d'Orion a été longue mais que l'outil convient aux trésoriers et au comptable, il est désormais important d'utiliser toutes les fonctionnalités à disposition de la ligue pour faciliter le suivi budgétaire.

- Prestataire de paye : la ligue est à la recherche d'un nouveau prestataire. Le comptable et les trésoriers en ont reçu un récemment et ils sont en attente de devis. L'objectif étant de réaliser la migration avec le prestataire à la fin de l'année civile 2024.
- Facturation aux clubs : à ce jour, tous les clubs sont à jour de leurs règlements.
- Travail sur les statuts de la ligue et le règlement intérieur : Jean-Bernard CAILLEAU s'est attelé à cette tâche en s'appuyant sur l'existant, sur les textes fédéraux et sur les règlements des autres ligues. Les textes de la ligue étant devenus obsolètes, il convient de les réactualiser.

Des propositions d'évolutions ont été adressés aux membres du bureau directeur qui vont les étudier lors d'un prochain bureau. Les nouvelles versions seront soumises ensuite au vote du comité directeur, puis du conseil d'administration.

5/ Tour des représentants des clubs

Madame Sylvie CHABERT, représentante des clubs de l'Aisne, indique que tout se déroule convenablement dans son département, qu'elle n'a rien de particulier à signaler.

Madame Marie-Carmen GRAZER, représentante des clubs de l'Oise, alerte sur les difficultés avec le comité de l'Oise qui ne l'invite pas au conseil d'administration du comité. Pour autant, elle a envoyé un mel aux clubs pour leur indiquer qu'elle était leur représentante et restait à leur disposition pour les aider et les accompagner. Son message est resté sans réponse, elle suppose donc que tout va bien, mais elle continuera communiquer avec les clubs pour diffuser les informations utiles.

Madame Dominique GAUDRY et monsieur Gérard L'ECLUSE, les représentants des clubs du Nord, indiquent que les clubs font remonter des difficultés de paiement des mutations et des licences des joueurs. En effet, les sommes à payer sont importantes et certaines familles ne peuvent pas se le permettre et les clubs ne prennent pas en charge les mutations la plupart du temps.

Monsieur Claude HATTÉ, représentant des clubs de la Somme, indique que le président du comité ne lui adresse pas les informations diffusées aux clubs. Son binôme est membre du conseil d'administration du comité et doit donc disposer des informations, contrairement à lui mais elle ne lui en a pas fait part. Il a demandé au président du comité, par mel, pourquoi il ne disposait pas des informations mais ses demandes sont restées sans réponse. Il a réitéré sa demande ce jour, mais le président du comité ne souhaite pas lui communiquer.

Le président du comité de la Somme présent, David CHARTRES, aussi membre du comité directeur de la ligue, informe les membres du conseil d'administration présents, que Claude HATTÉ l'a apostrophé publiquement, avant l'ouverture de la réunion, de manière agressive et injurieuse.

David CHARTRES ne comprend pas cette attitude car il n'a pas été injurieux avec Claude HATTÉ.

Claude HATTÉ répond que c'est l'attitude du président du comité de la Somme qui est injurieuse puisque la demande a été reformulée ce matin mais Claude HATTÉ s'est vu opposer un refus sans qu'il soit motivé. De plus, Claude HATTÉ se dit inquiet des dépenses déjà engagées par le président de Comité de la Somme, dont il énonce des chiffres pour des achats informatiques, de maillots, ... Il dit ne pas être d'accord avec certaines décisions et la communication du comité.

Claude HATTÉ dit qu'il est indépendant et ne représente pas un club en particulier, donc son rôle est de représenter les clubs et il est dommage qu'il ne soit pas associé à ce qui se passe dans le département de la Somme pour communiquer avec les clubs.

David CHARTRES indique que justement, cette licence d'indépendant n'est pas conforme à l'article 11.2.2 des statuts de la ligue.

Jean-Pierre LEPOINTE coupe court à cet échange conflictuel entre David CHARTRES et Claude HATTÉ car il n'a pas lieu d'être de cette manière, ceci dans le respect des participantes et des participants qui ont débattu dans une posture positive et sereine. Il propose sa médiation pour régler le conflit qui oppose les deux personnes concernées.

Monsieur Jean-Luc DESMET, représentant des clubs du Pas-de-Calais, indique qu'il travaille avec le département du Nord pour intégrer des équipes voisines du 59 (proche frontière départementale côté Bailleul par exemple) dans le championnat du Pas-de-Calais afin que le championnat soit plus intéressant et que certains déplacements soient réduits.

Il informe de la mise en place du Hand fauteuil dans un club du Pas-de-Calais, qui a besoin d'aides financières pour l'achat d'un véhicule adapté. Cette équipe pourra ainsi proposer des démonstrations sur le territoire.

Jean -Pierre LEPOINTE indique que le club peut prendre l'attache de la ligue pour que lui soit communiqué les possibilités d'aide de la région des Hauts-de-France ou d'autres institutions pour l'achat du véhicule adapté.

6/ Informations diverses

- Une réunion des nouveaux élus présidents de ligues et de comités s'est déroulée à la MDH les 20 et 21 septembre 2024.
- Jean-Pierre LEPOINTE indique qu'il travaille avec les vices présidentes à la prochaine mise en place des réunions du conseil de territoire avec le bureau directeur de la ligue et les présidents de comité ou leur représentant, conformément l'article 6 des règlements généraux de la FFHB.
- Les inter comités 0 se dérouleront le dimanche 10 novembre (filles) et le lundi 11 novembre 2024 (garçons) au Coliséum d'AMIENS (80).
- Prochaine réunion du comité directeur le 11 novembre 2024 au Coliséum à AMIENS.
- Prochaine réunion du conseil d'administration le 1^{er} février 2025 – lieu à déterminer.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 12 heures.

Compte-rendu conforme aux délibérations des membres du conseil d'administration.

Fait à Villeneuve d'Ascq, le 12 octobre 2024

La Secrétaire de séance



Delphine PLUQUET

Le Président de la ligue des Hauts-de-France de Handball



Jean-Pierre LEPOINTE

Publication sous réserve de l'approbation de l'ensemble des membres présents lors de la prochaine réunion du conseil d'administration.